



**Collège & Lycée Privés  
BELSUNCE**

13, rue Fauchier  
13002 Marseille

Téléphone : 04.91.90.51.14  
Portable : 06.22.28.88.59  
E-mail : collegelycee.belsunce13@sfr.fr

Année scolaire

2024/2025

## Procédure obligatoire de justification d'absences

Si les parents n'ont pas prévenu par téléphone, ont oublié le certificat médical ou de signer le billet d'absence, un délai de 48 heures\* est donné pour la validation de l'absence au secrétariat.

Passé ce délai, l'absence sera **non justifiée**. Le secrétariat vous rappellera cette règle 1 fois. Le cumul des absences non justifiées entraînera une déclaration au service des bourses pouvant entraîner une retenue partielle ou totale de la bourse.

La Direction

Nom & Prénom de l'élève :
Classe :
Signature des parents

**N.B : En cas d'absence non justifiée et/ou motif non légitime, une mesure particulière sera mise en application conformément à la réglementation actuelle sur l'assiduité (voir code de l'Éducation).**

(\*) Dans les horaires d'ouverture de l'établissement.

Exemplaire à rendre à l'établissement